

Flotteurs : plastoc ou mousse ?

Par Eric ROBIN

L'aide à la progression en rivière remonte à des temps très anciens. Après de multiples essais et des tentatives plus ou moins hasardeuses à l'aide de bouées ou de sacs à dos rendus insubmersibles, le premier flotteur digne de ce nom apparaît en 1978. Un brevet fut déposé sous le nom « hydrospeed ».

L'apparition de cet engin bouleversa la pratique des irréductibles nageurs d'eaux vives. Enfin une vraie protection qui permettra d'aller se mesurer à certaines rivières impétueuses et verra apparaître les premières sorties organisées.

Actuellement, un bon nombre de flotteurs est présent sur le marché. Néanmoins, ils restent cloisonnés dans deux types de construction : le plastique (polyéthylène rotomoulé ou extrudé soufflé) et la mousse (mousse de polyéthylène à cellules fermées). Le flotteur plastique a certes participé à la bonne marche de l'évolution de l'activité, mais il semble aujourd'hui bien loin de ce que l'on attend d'un bon flotteur.

Sans vouloir le dénigrer complètement il semble que son utilisation se cantonne exclusivement à certaines structures commerciales qui ne pratiquent que l'aspect découverte (baptême) et qui dans un souci de rentabilité et d'image (look à long terme), les utilisent encore. Les pratiquants occasionnels de club ou autres trouvent là un engin durable, fiable, économique, sécurisant pour qui se limite à une pratique douce sur des parcours faciles et peu encombrés.

Les engins plastiques se composent généralement d'une coque de type catamaran plus ou moins arrondie, avec pour certains une étrave, et d'un pont avant large, rond et volumineux où viennent se loger deux poignées internes de maintien. L'arrière très bas et évidé est entouré par des protections latérales. (Dimension moyenne : 95 x 65 x 30 cm. Poids : 12 kg).

Ils possèdent des avantages indiscutables en terme de résistance aux chocs. Néanmoins les coques ne sont pas increvables ce qui oblige les constructeurs à injecter de la mousse polyuréthane à l'intérieur. Ce procédé alourdi considérablement l'engin. Qui plus est, lorsqu'ils sont cassés, l'eau rentre et s'imbibe dans la mousse comme une éponge sans jamais en ressortir (diminution importante de la flottabilité et de la maniabilité, poids excessif).

La protection est correcte, mais par contre la résultante des chocs des rochers contre le flotteur sur le nageur reste très discutable. En effet, il n'existe pas d'amortisseur, suffisant pour protéger le buste en cas de gros chocs et encore moins face. Les petites plaques de mousses collées sur les coudes, le ventre, la poitrine sont largement insuffisantes.

En navigation, ils sont très stables et demandent peu de technique pour se mouvoir honorablement. Ils restent une bonne approche à court terme pour qui veut s'essayer à la descente de rivière. Néanmoins, ils saturent très rapidement dès qu'il s'agit d'être performant, de progresser techniquement et d'aborder des parcours plus difficiles en toute sécurité.

Au cours de ces dernières années, les techniques de navigation, la progression du niveau de pratique, la demande de découverte de l'activité au niveau touristique ont permis de faire progresser le flotteur. Ce n'est qu'en 1986 qu'apparut le premier flotteur en mousse. Cette petite révolution allait permettre au monde des palmipèdes de faire un énorme bond en avant en favorisant la progression constante de la technique de palmage, lui donnant ainsi accès à des parcours de plus en plus engagés, en privilégiant le confort et la protection.

En effet, un des atouts majeurs des engins en mousse est d'optimiser le confort et la sécurité du nageur en le protégeant au maximum de tous chocs et traumatismes que peut engendrer la nage

en Eau-Vive. Du fait de sa Construction artisanale qui ne demande pas de gros moyens techniques, les flotteurs peuvent facilement avoir des formes diverses, voir même être construits sur mesures. Tout le monde trouvera coquille à son buste en fonction de sa pratique et sa technicité et de son goût à se jeter dans le ruisseau.

Ses caractéristiques générales dont un giron du type fond plat ou banané spatulé à l'avant ou à l'arrière ou parfois les deux. Les bouchains sont arrondis ou à angles droits ou bien un mélange des deux. Le maintien se fait par deux poignées ou une poignée centrale. Les protections latérales sont efficaces pour le bas des épaules et le bassin. (Dimensions : longueur de 0,85 à 1,2 m, largeur de 0,55 à 0,65 m, hauteur de 0,20 à 0,40 m, poids de 4 à 6 kg). Grâce à un poids plume, le flotteur mousse devient un instrument directionnel incontournable au même titre que les palmes (Cf. CKM n' 150 et 151). La fabrication artisanale sur mesure permet le choix du maintien, l'empreinte des bras et un volume adapté à la morphologie.

Elle permet également d'ajuster des retours dorsaux arrières du flotteur, pour une meilleure protection mais aussi pour un maintien de l'engin sans les bras, idéal pour l'encadrement et toutes les opérations de secours en pleine action de descente. Il est possible de choisir la forme générale en fonction de sa pratique et de ses besoins (compétition, randonnée, descente sportive, haute rivière, descente commerciale...). Il est léger, insubmersible, amortit parfaitement les chocs, et se répare facilement. Son seul inconvénient est l'altération de son look dans le temps.

La pratique de la nage en eau vive demeure une activité qui reste marginale et très territoriale. Nous ne parions pas ici des gens qui effectuent des baptêmes sur des structures commerciales. Quatre à cinq constructeurs se partagent le marché du flotteur (mousse et plastique confondus). De ce petit marché semble émerger une certaine stagnation des produits. Deux flotteurs moulés ou thermo compressés en mousse ont vu le jour sans grand succès du fait de leurs coûts excessifs de production, de leurs problèmes techniques de fabrication, ou de leurs spécificités.

Ceci entraîne une émergence de petits bricoleurs de clubs ou autres qui dans leur honorable garage concoctent leur propre bouée de survie avec, ma foi, pas mal de réussite.